

BREVET FEDERAL NAGEZ FORME SANTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔME VISE

Le Breveté fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé intervient auprès de tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins et encadre en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie. La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

METIER VISE

Le Breveté fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé intervient auprès de tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins et encadre en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie. La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

Il a pour principales missions :

- Concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- Encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- Evaluer les bénéfices du programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- Participer à l'éducation du pratiquant,
- S'intégrer dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soins,
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel,
- D'assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun.

PUBLICS ET PREREQUIS

1 - PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

- Avoir 18 ans minimum au 31 décembre de l'année d'entrée en formation,
- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être titulaire à minima du PSE 1 ou son équivalent à jour de la formation continue,
- Être capable de réaliser un test de sécurité (* voir ci-dessous), sur une distance de 50 mètres. Cette capacité est justifiée par une attestation délivrée par un professionnel des activités de la natation et datant de moins de 3 mois avant l'entrée en formation,
- Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral 3ème degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité



Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, à jour de la formation continue.

Tous les jeunes ayant 18 ans au 31 décembre de l'année de la formation peuvent rentrer en formation au Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé.

Le passage de la certification est possible avant l'âge minimum requis à l'entrée en formation (18 ans sur le Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé) mais la délivrance du diplôme ne peut se faire qu'au jour anniversaire des 18 ans.

2- MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

- Pour candidater à la formation NFS de l'ERFAN, les candidats devront s'inscrire en ligne ou via le dossier papier.
- Les candidats devront s'inscrire avec le lien ci-joint :

<https://ffn75.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

- Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées ainsi que posséder minimum le BF3.
- Vous aurez jusqu'à 2 mois avant le début de la formation

3-POSITIONNEMENT :

L'objectif du positionnement est de situer les acquis de chaque candidat et leur proposer, après concertation de l'équipe pédagogique, un parcours individualisé de formation tenant compte d'une part, de l'expérience acquise et d'autre part des diplômes ou des UC (Unités Capitalisables) déjà acquis afin d'envisager un allègement ou un renforcement de formation (modularisation de la formation) au regard des compétences à acquérir en formation et des épreuves certificatives.

Ce parcours individualisé sera négocié avec le candidat qui pourra l'accepter ou le refuser.

Durée du positionnement : En fonction du profil du stagiaire

Le positionnement pourra se décomposer en quatre phases :

1. Une phase de présentation de la formation

Points abordés :

- Compétences visées,
- L'organisation pédagogique d'une formation
- Modules de formation et précisions sur les contenus
- Dispositifs de certification
- Critères d'évaluation

2. Une phase d'identification des compétences déjà acquises par le stagiaire en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation (si jugée nécessaire)

Cette phase sera organisée en fonction de besoins des candidats, soit dans le cadre d'une auto-évaluation soit dans le cadre d'un entretien qui sera consacré à l'explicitation, la verbalisation des compétences du stagiaire : entretien individuel.

L'auto-évaluation s'appuiera sur la phase 1 et un support composé de questionnement simple.

L'entretien mené par un membre de l'équipe pédagogique et permettra de réaliser :

- un relevé des souhaits du stagiaire
- un bilan des tests,
- un bilan de ses expériences vécues,
- une mesure des écarts entre ses compétences actuelles et celles attendues en fin de formation (le formateur peut questionner le stagiaire et le mettre en situation s'il a besoin d'informations complémentaires),

Durée de l'entretien : en fonction de la demande du stagiaire.

3. Une phase de validation du Plan Individuel de Formation

Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat comprenant des allègements ou des renforcements de formation et prenant en compte les dispenses éventuelles d'une ou de plusieurs UC (en référence aux arrêtés et référentiels en vigueur). Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.

Des éventuels aménagements (allègements et/ou compléments de formation) et/ou une adaptation des modalités de formation (répartition du temps et des lieux de formation, présentiel ou rattrapage personnalisé, lorsque cela est possible) lui sont proposés pour validation.

CONTENUS DE LA FORMATION

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine de la natation santé :

1. Acquérir des savoir-faire en matière de technique de sécurité et d'encadrement de la natation santé
2. Développer des aptitudes à l'accompagnement, l'initiation, l'encadrement et l'enseignement des activités aquatiques et de la natation du sport santé
3. Connaître la prise en charge du pratiquant en termes de sécurité et de spécificité
4. Maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez forme santé

COMPETENCES VISEES

Être capable de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel

Être capable de maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités

Être capable de maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

LE PROGRAMME

Le programme de formation est organisé autour des activités entendues comme un ensemble cohérent, logique et/ou chronologique, de séquences de travail finalisées, identifiées, organisées selon un processus observable en tant que tel.

Contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel

UC1- communication et projet club

- Mettre en œuvre un projet de natation adaptée : Nagez Forme Santé au sein du club
- Participer à la promotion et au développement de l'activité au sein du club

UC1- la connaissance du club

- Élaborer un projet de natation adaptée : Nagez Forme Santé au sein du club
- Participer à la réflexion pour l'intégration d'un programme Nagez Forme Santé dans un projet de club
- Participer aux activités administratives
- Renseigner le public sur le programme Nagez Forme Santé
- Participer à la gestion administrative et technique du public dont il a la charge
- Mettre en œuvre un programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Assurer la gestion du matériel pédagogique nécessaire à la spécificité de l'activité

UC1- La prise en charge du pratiquant

- Mettre en œuvre un programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Préparer des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés afin d'identifier les freins, les ressources individuelles et les capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome

UC1- Les connaissances réglementaires

- Participer aux activités administratives
- Maîtriser les connaissances réglementaires afin d'assurer le suivi administratif de l'activité

Contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel

UC2- La sécurité et citoyenneté

- Maîtriser les connaissances nécessaires à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé
- Indiquer les conduites à tenir et précautions à prendre pour l'ensemble des pathologies chroniques identifiées dans la formation ou pour les comportements atypiques
- Assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun
- Détecter les signes d'intolérance lors des séances
- Réaliser un sauvetage sur des publics particuliers
- Assurer les gestes de premiers secours sur des publics particuliers

UC2- Les aspects psychologiques

- Maîtriser les connaissances nécessaires à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé
- Indiquer les conduites à tenir et précautions à prendre pour l'ensemble des pathologies chroniques identifiées dans la formation ou pour les comportements atypiques

UC2- Les connaissances des différentes spécificités de santé publique en prenant en compte la connaissance des publics

- Maîtriser les connaissances nécessaires à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé
- Maîtriser les connaissances essentielles relatives aux caractéristiques des principales pathologies chroniques pour la conduite d'un programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé et l'intégration de son action dans le parcours de soins

UC2- La séance

- Maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Maîtriser les connaissances pour concevoir le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Maîtriser les connaissances pour conduire le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Maîtriser les connaissances pour évaluer le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé

UC2- La prise en charge du pratiquant

- Maîtriser les connaissances nécessaires à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé
- Proposer une évaluation initiale de la personne, avec pour objectif d'amener celle-ci à s'engager vers une pratique autonome d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé

UC2- La natation : un milieu spécifique

- Maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Maîtriser les connaissances pour concevoir le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Maîtriser les connaissances pour conduire le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé

UC3- Les aspects psychologiques

- Encourager l'adoption de comportements favorables à la santé
- Rendre acteurs de leur pratique les pratiquants ou personnes de son groupe

UC3- Communication et projet Club

- Collaborer avec les dirigeants et des personnes spécialisées extérieures au mouvement associatif sportif
- Intégrer dans une équipe de travail comprenant des professionnels de santé
- Intégrer dans un groupe de travail comprenant des représentants des professionnels (réseaux de santé)

- Mettre en œuvre de bonnes pratiques professionnelles adaptées et coordonnées dans le cadre du parcours de soins

UC3- Les connaissances des différentes spécificités de santé publique en prenant en compte la connaissance des publics

- Maîtriser les connaissances spécifiques
- Expliciter les connaissances liées au domaine de la santé publique et au public

UC3- la prise en charge du pratiquant

- Construire avec le pratiquant des objectifs différenciés et hiérarchisés
- Encourager l'adoption de comportements favorables à la santé
- Rendre acteurs de leur pratique les pratiquants ou personnes de son groupe
- Aider le pratiquant à assurer sa propre vigilance, notamment sur les symptômes d'alerte
- Inciter le pratiquant à décrire oralement sa pratique, son ressenti, ses émotions

Formation répartie comme suit :

- 70 heures de formation en piscine et en salle - une partie de la formation (module 1 de 4 jours et module 2 de 2 jours sur un groupe NFS) sera menée conjointement avec le Réseau sport-santé de Bourgogne- Franche-Comté (RSSBFC) et la ligue Bourgogne - Franche-Comté de Natation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Bourgogne Franche Comté a déclaré auprès de la Fédération Française de Natation pour mettre en œuvre cette formation.

DATES

Le positionnement est programmé le 30 novembre 2022

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates des TEP	Dates du positionnement
Du 30/11/22 au 30/06/2023	7 mois	Le 1/11/2022	-----	1/12/2022

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Les volumes horaires sont directement liés au positionnement. Ceux-ci sont donc le cadre minimum du référentiel fédéral.

Volume horaire total		
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	70 Heures

	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD
UC1 – Contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel	16h00	h
UC2 - Maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités	35h00	h
UC3 – Maîtriser les connaissances pour s’intégrer dans un parcours de soins	20h00	h
Total général	71 heures	heures

CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION

Le planning prévisionnel peut être modifié en fonction de la disponibilité des professionnels de santé et de la **disponibilité des piscines et des salles de théorie.**

HORAIRES DE FORMATION

Journée type : Volume horaire moyen pour une journée de formation est de 8 heures en centre de formation le face à face pédagogique ou pratique en centre : 8h00-12h / 13h30-17h30 soit 8 heures

Date	NOM/Prenom	Lieu	Horaire	Heure
30/11/2022	Latif DIOUANE	Dijon	9h-13h	4
	Jacques BIGOT	Dijon	14h-18h	4
12/01/2023	Maxime MANSOT	Dijon	13h30-16h	2,5
	Maxime MANSOT	Chenove	16-17h30	1,5
27/01/2023	Nicolas MOREAU	Montceau	8h30-13h30	5
	Nicolas MOREAU	Montceau	14h30-17h30	3
11/04/2023	formation CROS	Dijon	8h-12h/13h30-17h30	29
12/04/2023	formation CROS	Dijon	8h-12h/13h30-17h30	
13/04/2023	formation CROS	Dijon	8h-12h/13h30-17h30	
14/04/2023	formation CROS	Dijon	8h-12h/13h30-17h30	
entre 14/04 et le 1/06/2023	observation, pratique et constitution du dossier dans la structure au choix	en fonction de la structure de stage	2 sequences observation 1h30	14
			1 sequence animation +	
			connaissance Quizz 2h (20 questions 50%)	
			QCM + 1 question ouverte)	
			dossier projet animation sport santé	
			évalué sur mise en situation professionnel avec présentation 10' mini 15' max	
24/04/2023	Nathalie MONGEON	Avalon	8h-12h/13h30-17h30	8

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 15 stagiaires.

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

ERFAN Bourgogne Franche Comté - Parc tertiaire de Mirande, Bâtiment B, 14 B rue Pierre de Coubertin 21000- DIJON

Maison Régionale des Sports 3 Av. des Montboucons, 25000 Besançon

Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Franche-Comté La grange-sur-le-mont, 39110 Pont-d'Héry

Salle de la Piscine du Grand Chalon 40 Rue d'Amsterdam, 71100 Chalon-sur-Saône

Salle de la Piscine de l'arbre Sec 83 Avenue Yver, 89000 Auxerre

Salle de la Piscine de Montceau les mines 2 Rue du Commandant Mouchotte, 71300 Montceau-les-Mines

Salle de la Piscine d'Avallon, Av. du Parc des Chaumes, 89200 Avallon

Salle de la Piscine de Chenove, 30B Rue Ernest Renan, 21300 Chenôve

CREPS Bourgogne Franche Comté 14 rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon

Centres aquatiques pédagogiques

Piscine du Grand Chalon 40 Rue d'Amsterdam, 71100 Chalon-sur-Saône

Piscine de l'arbre Sec 83 Avenue Yver, 89000 Auxerre

Piscine de Montceau les mines 2 Rue du Commandant Mouchotte, 71300 Montceau-les-Mines

Piscine d'Avallon, Av. du Parc des Chaumes, 89200 Avallon

Piscine de Chenove, 30B Rue Ernest Renan, 21300 Chenôve

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (structure aquatique).
Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie

Structures aquatiques

6. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté

Supports pédagogiques

7. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN
2. Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
3. Quizz de contrôle de connaissance.
4. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, compétences)
5. Utilisation d'un livret du stagiaire dématérialisé.
6. Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation. Un bilan régulier de la progression de compétence sera réalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et le prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.
2. Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences
3. Grille de certification de la FFN

EPREUVES DE CERTIFICATION

Ces épreuves certificatives visent à valider les Unités Capitalisables du diplôme, une UC pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales. La validation des 3 unités capitalisables est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

La certification globale des 3 UC a lieu lors d'un jury fédéral

Possibilité de ne suivre et valider que **certaines Unités Capitalisables** notamment si le stagiaire a déjà acquis ultérieurement certaines UC (nous contacter pour plus de renseignements)

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc).

Epreuve 1- Epreuve écrite et orale

Cette épreuve est réalisée à partir d'un dossier relatif à la conception (réelle ou prévisionnelle) du projet Nagez Forme Santé d'un club. Ce document servant de base à une épreuve orale d'une durée de 20' maximum permettant d'évaluer les capacités du candidat à concevoir le projet et à s'intégrer dans un parcours de soins.

- Etape 1 : Rédaction d'un dossier portant sur la conception d'un projet de l'activité Nagez Forme Santé au sein d'un club et sur les connaissances nécessaires à l'intégration dans un parcours de soins.
- Etape 2 : épreuve orale d'une durée de 20' maximum.
Cette épreuve permet de valider l'UC1 et l'UC3 du BF d'éducateur Nagez Forme Santé

Date de dépôt de dossier : mercredi 17 mai 2023

Date de dépôt pour une éventuelle remédiation : mercredi 31 mai 2023

- Certification initiale : mercredi 14 juin 2023

- Rattrapage : mercredi 27 septembre 2023

Epreuve 2- Epreuve écrite, épreuve orale et test de sécurité

- Etape 1 : Un écrit, sous la forme d'un QCM portant sur les connaissances essentielles relatives aux caractéristiques de l'ensemble des différentes pathologies chroniques. Le choix des questions reste à l'initiative de l'organisme de formation.
- Etape 2 : Epreuve orale relative aux connaissances nécessaires pour l'encadrement d'une natation adaptée et aux connaissances liées à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé.
- Etape 3 : Test de sécurité

La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Cette épreuve permet de valider l'UC2 du BF d'éducateur Nagez Forme Santé.

Dates :

- Certification initiale : mercredi 14 juin 2023

- Rattrapage : mercredi 27 septembre 2023

DISPENSES, EQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

DISPENSES ET EQUIVALENCES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, peuvent, solliciter auprès du Directeur Technique National de la Fédération Française de Natation la dispense d'une ou plusieurs UC du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé.

Ces éventuelles dispenses permettent aux candidats de ne pas suivre les volumes horaires de formation des UC concernées, et de ne pas se présenter aux épreuves de certification relatives à ces UC.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de dispenses, les candidats concernés doivent remplir l'ensemble des prérequis à l'entrée en formation, et joindre à leur demande de dispense :

- une fiche nominative faisant apparaître :

- o les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone, lieu d'exercice...,

- o son numéro de licence,

- o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,

- o son niveau scolaire, ses diplômes,

- o ses diplômes dans le domaine de la sécurité, de l'animation et de l'enseignement,

- o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,

- une copie du ou des diplômes justifiant la demande de dispense,

- une lettre du Président de son club précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'activité Nagez Forme Santé,

- un avis motivé et circonstancié du CTS local,

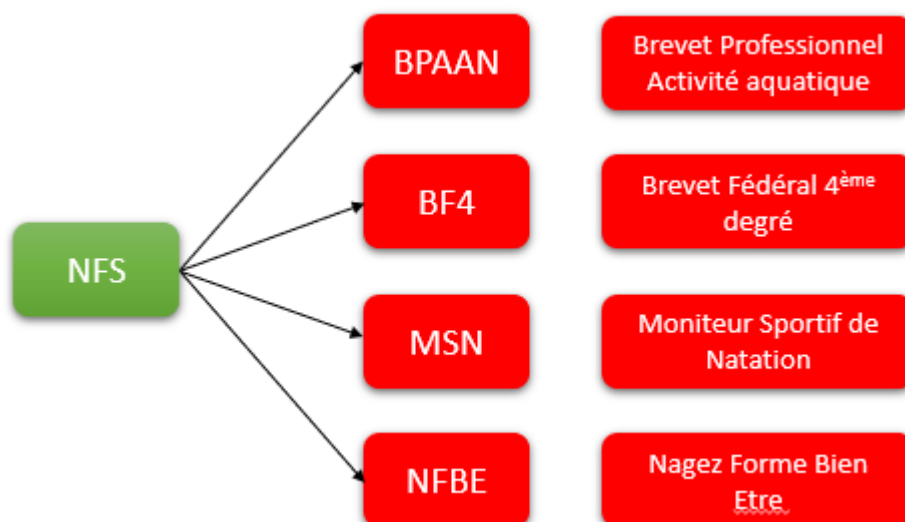
- une attestation délivrée par un professionnel des activités de la natation, justifiant sa capacité à réaliser un test de sécurité (*), sur une distance de 50 mètres.

- une copie à minima du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1).

La validation des dispenses demandées par le candidat est réalisée par le Directeur Technique National de la FFN. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont alors indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.

Il n'existe pas d'équivalence au Nagez Forme Santé

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS :



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DU BREVET FEDERAL D'EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

Exemple : j'obtiens mon Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé le 15 juin 2017, la date d'édition de mon diplôme est le 20 septembre 2017, je dois suivre la formation continue avant le 31 décembre 2019.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN. La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé est soumise au suivi de la formation continue.

Cette formation continue comprend à minima :

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
 - En piscine, pratique du test de sécurité et mises en situation pratique,
- une demi-journée pédagogique.

De plus, il est important de rappeler que les personnes doivent maintenir à jour la formation continue de leur diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail: Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du Directeur Technique National ou son représentant.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence: Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

ÉTAPES DE LA PROCEDURE APPLIQUÉE

1. Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un **certificat médical d'aptitude** lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).
Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
2. Le candidat dépose [un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif](#), à la Direction Technique Nationale.
3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation) : **Liste des médecins experts**
4. Le candidat envoie la demande à la DRJSCS qui accordera ou non l'aménagement demandé.
5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la DRJSCS, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.
6. En dernier lieu, la décision du directeur régional est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
Brevet NFS	1250€	1200 €	----	50 €	1200 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

7. mail : ligue@natationbfc.fr
8. par téléphone au : 03.80.52.46.33

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

- ✓ [Contrat d'apprentissage](#)
- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- ✓ [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)
- ✓ Autofinancement

Vous êtes salarié ?

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- ✓ Autofinancement

CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent administratif	CHUECA Alicia	Tel 03.80.52.46.33	Mail: erfan@natationbfc.fr
Référent technique	LIBOZ Patrice	Tel 06.63.51.18.89	Mail: pliboz@yahoo.fr
Référent handicap	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent COVID	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr

TAUX DE REUSSITE :

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite				Taux d'abandon	Taux de satisfaction des stagiaires
		Global	UC1	UC2	UC3		
Session 2018-19	9	44.4%	44.4%	44.4%	44.4%	33.3%	70%
Session 2020-21	5	80%	80%	80%	80%	0	100%
Session 2021-22	11	33%	33%	33%	33%	36.6 %	70%